

**CHALLENGES**  
**PISTE 2021**  
**22 MAI au 31 OCTOBRE 2021**  
**Catégories Benjamin(e)s et Minimes**

**OBJET**

Ces challenges ont pour vocation d'amener les jeunes ycaunais à ne pas se spécialiser de manière trop précoce.

Ils sont mis en place pour l'année sportive 2021. Toutes les performances (piste) effectuées sur le département et lors de **tous** les championnats de Bourgogne seront prises en compte.

En cas d'oubli d'une performance, il incombera aux clubs d'apporter la preuve de la véracité de la performance.

Les challenges seront gérés par Cédric LEGENDRE

**CHALLENGES BENJAMIN(E) : table 45 points**

Chaque licencié(e) ycaunais aura à réaliser (obligatoirement) un triathlon selon les règles de la fédération

1 COURSE	1 SAUT	1 LANCER
1 COURSE	2 SAUTS	
1 COURSE	2 LANCERS	

Fin 2021, sera conservée obligatoirement pour chaque athlète la meilleure performance sur chaque épreuve. Il n'y a pas obligation de réaliser le triathlon sur une seule journée.

Les 5 premiers du département en Benjamin et Benjamine seront récompensés

1er 90 €    2eme 80 €    3eme 70 €    4eme 60 €    5eme 50 €

**CHALLENGES MINIME MASCULIN ET FEMININE : table E. Combinées**

Chaque licencié(e) ycaunais aura à réaliser (obligatoirement) un triathlon selon les règles de la fédération

1 COURSE	1 SAUT	1 LANCER
1 COURSE	2 SAUTS	
1 COURSE	2 LANCERS	

Fin 2020, sera conservée obligatoirement pour chaque athlète la meilleure performance sur chaque épreuve. Il n'y a pas obligation de réaliser le triathlon sur une seule journée.

Les 5 premiers du département en Benjamin et Benjamine seront récompensés

1er 90 €    2eme 80 €    3eme 70 €    4eme 60 €    5eme 50 €